

Termes de Référence

Consultant pour l'étude:

Propositions d'activités à mettre en œuvre par l'ARID dans le cadre de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel

Contexte:

Le forum de haut niveau sur l'irrigation au Sahel s'est tenu du 30 octobre au 1^{er} novembre 2013 à Dakar à l'invitation du gouvernement du Sénégal, du CILSS et de la Banque mondiale. Guidé par une forte volonté de relancer l'agriculture irriguée en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ce forum a débouché sur un appel sur l'augmentation des investissements en matière d'hydraulique agricole pour passer de 400 000 ha aujourd'hui à 1 000 000 ha d'ici à 2020. Cet appel lancé par les gouvernements des 6 pays sahéliens tous membres du CILSS (Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie et Tchad) aux côtés des commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, en présence de plusieurs organisations internationales dont la FAO, porte aujourd'hui le nom de « **Déclaration de Dakar** » et estime le coût total de cette initiative à plus de 7 milliards de dollars US, en tenant compte des mesures d'accompagnement nécessaires à la pérennisation des systèmes irrigués sous toutes ses formes.

Suite au forum de Dakar, les partenaires ont convenu de réunir une **Task force régionale** pilotée par le CILSS et composée d'une grande diversité d'acteurs impliqués dans l'irrigation, ayant pour mission d'identifier les mesures les plus optimales à l'opérationnalisation de la déclaration de Dakar et de procéder à sa mise en œuvre pour une « ambition partagée pour une irrigation performante au Sahel ». L'ARID est membre de la task force.

Le PARIIS/SIIP est le premier projet opérationnel de l'Initiative Irrigation en préparation dans les Etats et au niveau du CILSS et ses partenaires. Ce projet vise à répondre aux besoins concrets d'investissements des Etats, et assurer au niveau régional la qualité, l'harmonisation et la replicabilité des solutions d'irrigation identifiées et mises en œuvre dans les Etats. Le PARIIS/SIIP est doté d'une allocation IDA de 25 millions USD par pays et de 23 millions USD au niveau régional soit un total 173 millions USD.

Le projet est organisé autour de 3 composantes : (i) Composante A - Modernisation du cadre institutionnel, (ii) Composante B-Financement de solutions d'investissement dans l'irrigation, (iii) Composante C : Gestion des connaissances et coordination.

L'ensemble du projet sera mis en œuvre à travers un processus itératif entre les trois composantes du projet. Toutes les activités seront mises en œuvre selon une approche harmonisée au niveau régional encadrant leur mise en œuvre en vue d'accroître leur impact et assurer leur replicabilité d'un pays à l'autre. Le projet dans son ensemble va

remodeler l'approche de développement de l'irrigation dans la région par la mise en œuvre de solutions d'irrigation au profit des producteurs Sahéliens, et créer un environnement institutionnel propice à la mobilisation de financements par des effets de convergence autour de portefeuilles projets pays bénéficiant de la revue qualité et du plaidoyer régional.

L'ARID, en tant qu'acteur clé de l'irrigation au niveau régional, avait déjà en 2007 attiré l'attention des bailleurs de fonds sur la nécessité de relance des financements de l'irrigation à travers l'appel de Ouagadougou. L'appel de Dakar suivi de la mise en place de la task force et de la mise en œuvre du PARIIS sonnent comme une réponse à l'appel de Ouagadougou. L'implication de l'ARID au succès du PARIIS est donc un devoir. Elle se doit de proposer des activités en lien avec son mandat pour l'atteinte des objectifs de l'Initiative Irrigation au Sahel en général et du PARIIS en particulier, notamment dans ses composantes A et C.

Pour ce faire, les présents termes de référence sont élaborés afin de recruter un consultant qui proposera un ensemble d'activités à mettre en œuvre par l'ARID dans le cadre de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel S2I.

Objectifs

L'objectif de ce travail est de proposer des activités à mettre en œuvre par l'ARID ainsi que leurs coûts prévisionnels et pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du PARIIS et par conséquent bénéficier de son appui financier. De façon spécifique, il s'agit de proposer des activités en lien avec les axes suivants :

- (i) Renforcement de l'ARID à travers ses comités nationaux ;
- (ii) Promotion de la gestion des connaissances à travers des manifestations comme le SAFID, la CRAF et l'appui à l'organisation de rencontres sous régionales;
- (iii) Faire un attelage ARID-ROPPA pour tenter d'influer sur les politiques notamment en faveur de l'élaboration de stratégies de développement de l'irrigation dans les pays ;
- (iv) Aider l'ARID à se doter d'un business plan et même être porteur de projet ;
- (v) Renforcer le rôle de l'ARID dans la mise en réseaux des experts.

Mise en œuvre

L'étude sera effectuée par un consultant recruté à cet effet. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les membres du bureau de l'ARID.

Qualification et expérience requises

Cadre supérieur en Génie rural, Hydraulique agricole, agro économie, agronomie, (minimum bac +5) ayant une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur de l'irrigation.

Ce poste requiert en outre :

- Une bonne connaissance de l'ARID et de son mandat ;
- Une bonne connaissance de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (S2I) et du programme d'appui régional à l'initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) et;
- de bonnes capacités de synthèse et de rédaction

Activités

Activité 1: Renforcement de l'ARID à travers ses comités nationaux

L'ARID a mis en place au total 13 comités nationaux pour l'irrigation et le drainage dans 13 des pays membres, malheureusement très peu sont actifs. Le consultant proposera de façon détaillée des activités qui permettront de réactiver et/ou renforcer les comités des six pays membres du SIIP.

Activité 2: Promotion de la gestion des connaissances à travers des manifestations comme le SAFID et la CRAF et appui à l'organisation de rencontres sous régionales

Le SAFID offre un cadre unique de concertation pour les divers acteurs engagés dans la mise en valeur et la gestion des ressources en eau à des fins agricoles (producteurs, fabricants et distributeurs d'équipements d'irrigation, chercheurs, membres des ONGs et organismes internationaux).

Le consultant étudiera la possibilité et les conditions d'organisation de deux SAFID et d'une CRAF dans les pays membres du SIIP. Il proposera les thèmes et les budgets estimatifs ainsi qu'une période et un lieu pour la tenue de ces évènements.

Par ailleurs le consultant proposera des thèmes de rencontres régionales, en rapport avec l'Initiative Irrigation au Sahel, que l'ARID organisera en indiquant les acteurs concernés, la durée de la rencontre ainsi que les coûts. Il proposera également les types d'appui que l'ARID peut apporter à l'organisation de rencontres sous régionales.

Activité 3: Faire un attelage ARID-ROPPA pour tenter d'influer sur les politiques notamment en faveur de l'élaboration de stratégies dans les pays

Le consultant identifiera les pays du S2I ne disposant pas de stratégie de développement de l'agriculture irriguée.

Tout comme l'ARID, le ROPPA est partie prenante de l'Initiative Irrigation au Sahel et a pris part aux différentes étapes de sa mise en œuvre. Le consultant examinera les activités de l'ARID et celles du ROPPA et échangera avec les responsables de ces structures afin de dégager les possibilités de synergie dans le but d'aider les pays qui ne l'ont pas encore élaboré à rédiger leur stratégie de développement de l'irrigation et à relire les stratégies existantes.

Activité 4: Aider l'ARID à se doter d'un business plan et même être porteur de projet

L'ARID est une association à but non lucratif dont les statuts ont été agréés en 1996. Depuis sa création en 1996, l'ARID a bénéficié du soutien financier de l'ambassade de France à travers une subvention annuelle mais aussi à travers le financement de projets dont le plus important fut le projet APPIA. Cet appui qui a cessé avec la fin du projet APPIA en 2008 a créé un énorme manque à gagner pour l'ARID ayant entraîné la réduction de l'effectif des salariés à la seule secrétaire administrative et en plombant sérieusement les activités de l'Association.

Pour redynamiser l'Association, il est nécessaire de la doter d'un document cadre tel qu'un business plan. Le consultant déterminera les différentes étapes pour l'élaboration du business plan, les acteurs à impliquer, le planning d'établissement du BP, son coût et les bailleurs potentiels.

Activité 5: Renforcer le rôle de l'ARID dans la mise en réseaux des experts

Parmi les missions de l'ARID figurent :

- ◆ la constitution d'un cadre de réflexion et d'échanges entre professionnels dans le domaine de l'irrigation et du drainage ;
- ◆ la collecte et la diffusion des résultats d'études et de recherches,
- ◆ la promotion d'échange d'expériences s'appuyant sur les réseaux Sud-Sud et Nord-Sud;

Pour assurer ces missions, l'ARID dispose de divers moyens :

- ◆ le centre de documentation de la fondation 2IE à Ouagadougou. Les professionnels de l'irrigation disposent ainsi d'un lieu de collecte, de recensement et de stockage de documents ;

- ◆ elle dispose d'un site Internet (www.arid-afrique.org) permettant la mise en ligne de documents électroniques
- ◆ elle met à jour une base de données des acteurs de l'irrigation en Afrique de l'Ouest, afin de permettre une diffusion optimale de l'information ;
- ◆ elle organise des séminaires et des ateliers sur des thématiques données et peut le cas échéant réaliser des publications.

Pour des raisons de santé financière et avec la réduction des effectifs des employés de l'ARID la plupart de ces activités ont connu un ralentissement voir un arrêt.

Il s'agira pour le consultant de vérifier la fonctionnalité de ces différents moyens et les conditions de leur actualisation (ressources humaines à mobiliser, partenariats à tisser, moyens financiers....).

Le consultant proposera un rapport de synthèse contenant pour chacune des activités, la méthodologie et le planning de mise en œuvre, un budget détaillé par activité et un budget global.

Calendrier et livrables

Activité	Temps passé en jours ouvrables	Livrable	Calendrier
Signature du contrat	-	-	T0
Revue documentaire et rencontres avec les acteurs clés de l'ARID et de ses partenaires	10 jours	-	T0+10
Propositions des éléments clés à retenir par activité	2 jours	-	T0+12
Validation des éléments clés par le bureau de l'ARID	02 jours	-	T0+14
Etablissement du rapport provisoire	10 jours	Rapport provisoire en 3 exemplaires et une copie numérique sur CD	T0+24
Amendements du rapport	02 jours	-	T0+26
Corrections et établissement du rapport définitif	05 jours	Rapport définitif en 3 exemplaires et une copie numérique sur CD	T0+31

Nb : - le nombre total de jours du consultant est de 27 jours ouvrables

- la mission s'exécutera à Ouagadougou

- les rapports devront être établis en français

Dossier de candidature

- les dossiers de candidature composés du CV, du diplôme et de tout autre document prouvant les capacités du consultant pour la conduite des activités décrites dans les présents TDRs ainsi que les honoraires attendus seront transmis par mail à l'adresse info@arid-afrique.org;
- date limite d'envoi des candidatures : *jeudi 30 mars 2017*

Processus de recrutement

Le recrutement se fera par examen du dossier de candidature. Seul le candidat retenu sera contacté.